



« Le plaisir d'apprendre »

Conseil d'Administration
20 décembre 2018
Compte-rendu

Présents

- Administrateurs : J.M. Antonanzas, J.L. Borel, A. Chenevas-Paule, A. Demolliens, B. Dousson, M. Duc-Goninaz, D. Dumarest, M.C Escoffier, G. Figari, T. Fontaine, A. Franco, G. Fusco, F. Kuentz, J. Laforest, A. Lefort, M. Loho, A. Marmonier, M. Morin, R. Perrin-Cocon, G. Quinzin, E. Roche, M.E Scheibling, D. Scicluna, F. Spira, Ch. Sulpice, E. Van Appelghem, C. Villiers, C. Witomski
- Administrateurs de droit : J. Balestas
- Directeur : C. Mazzone
- Invité permanent : M. Joumard

Excusés

- Administrateurs : C. Aubert, M. Baribaud, J. Blanc, A-M. Boutarin, G. Daudel, M. Garallon-Robion, M. Hollard, B. Lespinaud, J. Rivens
- Administrateur de droit : M. Bouverot
- Ville de Grenoble : K. Capdepon

Absents

- Administrateurs de droit : J.P. Bérout, J.F. de Lagasnerie
- Université Grenoble Alpes : C. Ribuoit

Résumé

Le Conseil du 20 décembre a pour objet l'élection des membres du Bureau ainsi que la présentation des Statuts qui seront mis à jour concernant les pouvoirs de chaque adhérent.



« Le plaisir d'apprendre »

Sommaire

Ouverture de la séance.....	p2
Point 1. Compte-rendu du Conseil d'Administration du 16 octobre 2018.....	p2
Point 2. Accueil des nouveaux administrateurs	p2
Point 3. Validation de la dernière version des Statuts.	p3
Point 4. Election des membres du Bureau	p3
Point 5. Calendrier associatif de l'année	p4
Point 6. Questions diverses.....	p4

Ouverture de la séance

Alain Franco ouvre la séance consacrée surtout à l'accueil des nouveaux administrateurs et où sera également abordée la prochaine AG avec séance extraordinaire pour modification des Statuts.

Pas de questions diverses.

1. Point 1 : Compte-rendu du Conseil d'Administration du 16 octobre 2018.

Roland Perrin-Cocon signale dans le document annexé une inversion de 2 chiffres sur la présentation des comptes, concernant l'antenne Vercors. Une diapositive corrigée sera jointe au présent compte-rendu.

Approbation à l'unanimité.

2. Point 2 : Accueil des nouveaux administrateurs

Le Président Alain Franco prend la parole sur ce point.

Présentation en tour de table des administrateurs en cours de mandat, suivis des nouveaux administrateurs, Thérèse Fontaine, André Chenevas-Paule, François Kuentz, Elisabeth Roche, Marie-Eve Scheibling. Sont excusés Marianne Garralon-Robion pour raison professionnelle, et Christian Aubert pour raison personnelle.

Dans son accueil de bienvenue, Alain Franco souligne que dans le projet associatif de l'UIAD en cours, le thème du faire ensemble concerne particulièrement l'association des administrateurs à la gouvernance, par le biais des différentes commissions, et il encourage les nouveaux administrateurs à s'impliquer au plus vite dans la gouvernance effective, en valorisant notamment leur propre expérience au service de l'UIAD.



« Le plaisir d'apprendre »

3. Point 3 : Validation de la dernière version des Statuts

Alain Franco rappelle que les modifications des statuts seront soumises à l'Assemblée Générale en session extraordinaire le 15 janvier 2019, car le quorum ne fut pas atteint lors de celle du 29 novembre 2018.

Les modifications ont déjà été proposées et acceptées lors du dernier Conseil, et le président les rappelle dans les grandes lignes. Il présente par contre un nouvel amendement à l'Article 7 qui vise à passer de 5 à 10 le nombre de procurations portées par un membre physiquement présent à l'Assemblée Générale en Session Extraordinaire. La raison de cette proposition tient au fait qu'il est difficile de réunir physiquement le quart statutaire des adhérents de l'UIAD et qu'il est plus démocratique et techniquement préférable d'éviter la re-convocation statutaire après un mois de l'assemblée générale, elle, sans quorum.

Lors du débat, Jean-Louis Borel revient sur la modification de l'article 6.1 et 8, en rappelant une remarque faite précédemment oralement et par écrit, à l'occasion du dernier Conseil. Il souhaite inclure la notion de durée et les modalités de missions et de compte-rendu des futurs membres consultants permanents.

Alain Franco lui rappelle que toutes ses remarques ont été prises en compte et notamment celle-ci dans des termes plus adaptés à la situation de ces membres volontaires et qui honorent l'UIAD de leur présence et qu'il convient de ne pas les confondre avec les « consultants » sollicités sur contrat.

Jean-Marie Antonanzas demande si la présence au Conseil des responsables d'antenne peut être inscrite dans les statuts. Alain Franco confirme que cette situation est déjà acceptée au sein des conventions cadre en voie de signature avec les Antennes, et seront ensuite retranscrites dans le règlement intérieur, soumis au prochain Conseil.

Ces modifications de statuts sont acceptées à l'unanimité moins 1 abstention (J.L. Borel).

4. Point 4 : Election des membres du Bureau

Après avoir vivement remercié les membres du Bureau sortant, et notamment Michel Hollard qui a terminé son mandat au Bureau pour se consacrer à l'animation du nouveau Laboratoire Travail-Emploi de l'UIAD, le président salue leur renouvellement de candidature et présente deux candidates nouvelles et supplémentaires, Danièle Dumarest, et Catherine Witomski.

Le Bureau se composerait ainsi pour le pôle Enseignement de Alain Marmonier, Vice-Président et Danièle Dumarest, Adjointe, pour le pôle de la Vie associative (ex Affaires Intérieures) Maryse Duc-Goninaz, Secrétaire Générale et Vice-Présidente du pôle, pour le pôle Culture et Territoires (ex Affaires Extérieures), François Spira, Vice-Président, et Catherine Witomski, Adjointe, et pour le pôle Finances et numérique, Roland Perrin-Cocon, Vice-Président Assesseur et Trésorier de l'UIAD.

Les candidats en tour de table commentent l'organigramme présenté en rappelant leur engagement, puis le président informe le Conseil des futurs membres invités permanents du Bureau, Jean Balestas, Michel Joumard, et Sylvie Charvet.



« Le plaisir d'apprendre »

Lors des questions, Thérèse Fontaine récemment élue, propose sa candidature pour une participation dans une Commission de pôle.

5. Point 5 : Calendrier associatif de l'année

Le Directeur Cédric Mazzone présente le calendrier associatif (en Annexe). Les dates des Conseils et de l'Assemblée Générale seront définies précisément en fonction de la disponibilité des salles de réunion.

6. Point 6 : Questions diverses

Néant

Fin de la réunion à 12h

Le Président : Alain Franco
La Secrétaire Générale : Maryse Duc-Goninaz
Le secrétaire de séance : Directeur Cédric Mazzone